

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 7 avril 1989

La séance est ouverte à 10 heures.

Prières

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE DISCOURS DU TRÔNE

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 6 avril, de la motion de M. Richardson: Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement de M. Turner (Vancouver Quadra):

La Chambre regrette que les conseillers de Votre Excellence continuent de faire preuve d'indifférence vis-à-vis du bien-être économique et social des Canadiens à faible revenu et à revenu moyen et de mépris pour les institutions démocratiques du Canada en n'honorant pas les engagements pris envers la population canadienne à l'égard de la mise en oeuvre de l'accord commercial Canada—États-Unis, en abandonnant les travailleurs agricoles, forestiers et du secteur des pêche, en ne tenant aucun compte de la dangereuse accélération de la concentration des entreprises, en refusant de prendre promptement des mesures énergiques pour garantir l'accès du public au réseau canadien de transport et la sécurité du réseau, en déclinant toute responsabilité à l'égard des soins de santé, du logement et des citoyens du troisième âge, en ne protégeant pas les minorités partout au Canada, en se désintéressant du rôle du fédéral en matière de développement de la recherche et de développement technologique et économique, ainsi qu'en se soustrayant à l'autorité de la Chambre des communes en ce qui concerne la dépense de fonds publics et en présentant au Parlement un programme dénué de tout contenu hormis la claire volonté de démanteler le système de sécurité sociale tout en imposant un régime fiscal injuste et oppressif.

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, c'est là la première occasion que j'ai au cours de la trente-quatrième législature, de m'adresser à la Chambre des communes. Je veux vous féliciter de tout coeur ainsi que vos collègues pour vos nouvelles responsabilités. Vous vous en êtes acquitté dans le passé avec distinction, et je suis convaincu que vous saurez le faire à nouveau à l'avenir.

Des voix: Bravo!

M. Beatty: Je siége moi-même depuis 16 ans et demi dans cette enceinte, et je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux députés. Je sais qu'ils trouveront extrêmement enrichissant de relever les défis qui s'offrent à eux ici même. Selon moi, ils vont s'apercevoir qu'ils peuvent lier de nouvelles amitiés et que leur mandat leur donnera l'occasion d'apporter une contribution extrêmement importante à l'essor du pays.

Je voudrais également profiter de l'occasion pour féliciter mes critiques du côté de l'opposition pour leurs responsabilités. J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les communiqués qui ont été publiés par les deux partis d'opposition au sujet de l'affectation de responsabilités aux membres du Cabinet fantôme. Après bien des calculs, monsieur le Président, je me suis aperçu que les partis d'opposition avaient chargé pas moins de 14 critiques, co-critiques, critiques associés et adjoints de s'occuper de la santé, du bien-être et de la situation de nos personnes âgées, ainsi que de la santé de notre nation. Nous devrions tous être fort impressionnés par ce nouvel intérêt que l'opposition porte à la question. En outre, ce qui me frappe surtout, c'est que l'opposition a trouvé une formule pour répartir le travail qui, si elle était appliquée dans tous les domaines au Canada, pourrait du jour au lendemain faire disparaître le chômage, chose que je vais recommander à mon collègue, le ministre des Finances (M. Wilson).

Des voix: Oh, oh!

M. Beatty: Les six derniers mois ont été marqués par de grands changements pour les Canadiens. En novembre, le gouvernement a de nouveau reçu l'appui de la population canadienne; depuis Louis Saint-Laurent, en 1953, un gouvernement n'avait jamais plus obtenu deux fois de suite la majorité des sièges. Ce sont nos programmes, nos prises de position et nos projets d'avenir qui nous ont valu cet appui. Comme le savent les Canadiens, nous avons signé l'Accord de libre-échange pour leur donner accès à de plus vastes marchés, pour augmenter le nombre d'emplois et pour qu'il y ait plus de personnes qui contribuent financièrement à nos programmes sociaux plutôt que d'en être les bénéficiaires.

Nous réitérons aujourd'hui l'engagement que nous avons pris: l'Accord de libre-échange ne détruira pas notre culture, ne nous privera pas de notre eau et ne portera pas atteinte non plus à nos programmes sociaux. En fait, ce sera exactement le contraire. Tout comme l'Accord sur l'automobile, l'Accord de libre-échange ap-